



Réaction de la CBPQ à l'éditorial de Martin Lépine dans « Vivre le primaire », printemps 2011 (vol. 24, #2) adressée à Monsieur Stéphane Lenoir, Président de l'Association québécoise des enseignantes et enseignants du primaire

Éditorial

par Louis Houle

Monsieur,

Au nom du conseil d'administration de la *Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec* (CBPQ), je vous communique notre réaction et notre surprise à la lecture de l'éditorial de monsieur Martin Lépine, rédacteur en chef de la revue « Vivre le primaire » de l'*Association québécoise des enseignantes et des enseignants du primaire* (AQEP) du printemps 2011 (vol. 24, #2). Le texte titré « Diviser le travail éducatif... pour mieux régner ! » comporte des inexactitudes et la proposition faite par son auteur exigerait que beaucoup d'énergie et de temps de vos membres soient consacrés à des activités tout autre que l'enseignement.

Tout d'abord, monsieur Lépine cite mal l'article de Marie-Claude Girard (La Presse, 26 novembre 2010). Il est inexact d'écrire qu'à l'automne 2010 « (...) jusqu'à 200 nouveaux bibliothécaires devraient venir prêter mainforte au réseau scolaire. Ce nombre s'ajoute aux 73 bibliothécaires déjà présents (...) », puisqu'à cette date, 48 de ces 200 nouveaux bibliothécaires étaient déjà embauchés. Ensuite, selon les calculs de monsieur Lépine pour transformer la subvention d'embauche de bibliothécaires en argent sonnante

pour l'achat de livres, il présume que la totalité de la somme qui sera versée en 2018 était disponible dès 2008. Ce qui est inexact puisque l'embauche est graduelle et étalée sur une période de dix années. Du coup, nous sommes bien loin des 15 millions de dollars ANNUELS avancés par monsieur Lépine étant donné que les embauches de la première année n'ont pu excéder 1 270 000 \$ (25 embauches en 2008-2009) et qu'il faudra attendre dix ans avant d'atteindre le maximum annuel possible de 10 160 000 \$ (subvention maximale annuelle de 50 800 \$ par bibliothécaire x 200).

Outre la surestimation des coûts de l'opération du programme d'embauche, nous devons continuer à argumenter à partir de ses chiffres. Pour monsieur Lépine « (...) nous pourrions avoir en quelques années d'investissements bien choisis, dans notre propre classe, plus de 3000 livres pour la jeunesse ! ». Nous comprenons donc que pour monsieur Lépine les enseignants du primaire ont le temps de faire la sélection des livres pour leur classe, de les traiter, de les enregistrer, de les prêter aux élèves, de gérer les retards, de réparer les bris, etc. ? À 3 000 livres par classe dans une école où il y en a une vingtaine, on parle bien d'une gestion d'un minimum de 60 000 livres à faire par les enseignants du primaire. Et pourtant, l'un des rôles du bibliothécaire en milieu scolaire est justement d'aider l'enseignant du primaire à la sélection

des livres. De plus, les milliers de livres présents dans une classe comme dans une bibliothèque doivent être passés en revue régulièrement afin de correspondre à la réalité changeante des élèves et des enseignants au fil du temps. Le bibliothécaire professionnel a pour tâche de se préoccuper de la qualité d'une collection et de sa mouvance, en plus de développer des programmes pour favoriser la lecture des jeunes.

Nous saluons entièrement et sans réserve le *Plan d'action sur la lecture à l'école* (PALE) et toutes les mesures qui y sont rattachées afin de rétablir le réseau des bibliothèques scolaires du Québec. Le détournement des budgets vers le coin-lecture des classes tel que proposé par monsieur Lépine alourdit inutilement la tâche des enseignants. Selon les milieux, ils devront, en plus d'enseigner, ajouter les fonctions d'un ou plusieurs des acteurs suivants : bénévoles, agents du bureau, technicien en documentation et bibliothécaire, afin de gérer leur imposant corpus.

Suite à la page suivante

Dans ce numéro

Nouvelles de la CBPQ	P 3
Dossiers et nouvelles	P 5
À l'agenda	P 15
Nominations	P 16

Poste publication 40021801
ISSN 0843-140X

La CBPQ en profite pour saluer le courage politique du gouvernement qui, lui, a bien compris qu'après trois années d'achats massifs dans les écoles, il était nécessaire d'embaucher des professionnels. Rendre disponibles rapidement les bons livres aux bons élèves nécessite une organisation du fonds documentaire. Il s'agit là, entre autres, du rôle du bibliothécaire. Les bibliothécaires scolaires sont des professionnels qui peuvent travailler en concomitance à l'organisation du fonds documentaire d'une école et en travail concerté avec les enseignants.

Terminons sur une citation inspirante du *Manifeste UNESCO/IFLA de la bibliothèque scolaire* :

« Il a été démontré que lorsque les bibliothécaires et les enseignants travaillent en collaboration, les élèves font des progrès en écriture et en lecture, savent mieux apprendre, et résoudre des problèmes et acquièrent une expérience des techniques de l'information et de la communication. »
(http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/school_manifesto_fr.html)

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes plus cordiales salutations.

Le président



**Bulletin de nouvelles publié
par la Corporation des
bibliothécaires
professionnels du Québec**

Comité de Corpo Clip

Régine Horinstein (sélection des articles)
Mélanie Doré (révision)
Ekaterina Valkova
Karine Lamy
Hélène Gervais
Lyne Rajotte

Mise en page : Julie Salkowski (CBPQ)

**Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec**

353, rue Saint-Nicolas, Bureau 103
Montréal (Québec) H2Y 2P1

Téléphone : 514-845-3327
Télécopieur : 514-845-1618
Courriel : info@cbpq.qc.ca

CBPQ.QC.CA

NOUVELLES DE LA CBPQ

par Régine Horinstein

Réunion du conseil d'administration

Lors de la réunion de la rentrée tenue le 20 octobre, les membres du Conseil ont traité des aspects suivants :

Congrès 2011

La plénière du congrès du 2 décembre a été comblée par Monica Ponce de Leon, Dean and Eliel Saarinen Collegiate Professor of Architecture and Urban Planning, University of Michigan. Mme Ponce de Leon est une sommité dans le domaine de l'architecture. Les inscriptions vont bon train et les comités travaillent à finaliser les derniers détails.

Prix Innovation dans les services et Prix Architecture

Le comité responsable du prix Innovation, sous la présidence de Marcel Lajeunesse, a reçu six propositions de candidatures. De son côté, le comité responsable du prix Architecture présidé par Yvon-André Lacroix a reçu sept dossiers. Les deux comités se réuniront au cours du mois de novembre avec leur jury pour choisir les candidatures gagnantes.

Il semble que l'intérêt soit manifeste pour ces prix. Rappelons que l'Ordre des architectes est impliqué dans le dossier Architecture.

Formation 2011

Les activités de formation de cet automne remportent un bon succès de participation et l'offre de formation à Gatineau, sous la responsabilité de Brigitte Lafond, est aussi bien appréciée. Le comité travaille à la préparation du contenu final de la programmation 2012 qui devrait être en ligne en décembre.

Une formation conjointe Asted/CBPQ a été tenue à Gatineau sur le livre numérique.

Site web

Rapport d'évolution du dossier. Plusieurs administrateurs acceptent de le passer en revue pendant que divers ajustements sont en cours, notamment tout ce qui concerne l'interaction entre les membres avec le site (adhésion, inscription aux formations, la gestion des offres d'emploi, etc.). En décembre, il est prévu de mettre le site en ligne dans sa première mouture tout en étant conscient des ajustements à venir et de l'évolution de l'offre de services au cours de 2012.

IFLA 2011

Ingrid Parent, Bibliothécaire à l'Université de Colombie-Britannique, a été élue présidente désignée de IFLA lors du congrès tenu en août à Puerto Rico.

Mme Parent est la première Canadienne à accéder à cette fonction. Non seulement elle a été chaudement acclamée en assemblée générale, mais aussi durant la réception canadienne offerte à son intention où étaient présents les divers représentants des associations (dont la directrice de la CBPQ) et organismes canadiens.

Thème du congrès 2012 et mandat de la présidente

Libraries Now! - Inspiring, Surprising, Empowering

Quatre sous-thèmes vont dominer : l'inclusion, la transformation, l'innovation et la convergence.

Lors de son allocution, Mme Parent a insisté sur la nécessaire convergence proactive des ressources et des initiatives. C'est par le partenariat et la collaboration qu'il sera possible de rejoindre au travers d'autres disciplines, de rassembler les bibliothèques, musées et archives et tout autre organisme de gestion de l'héritage documentaires à

travers le monde

Quant au Conseil d'administration d'IFLA, il a adopté son plan d'orientation stratégique 2010-2015.

- Renforcer le pouvoir des bibliothèques afin de leur permettre d'offrir aux communautés d'utilisateurs un accès équitable à l'information ;
- Développer la capacité stratégique d'IFLA et de ses membres ;
- Transformer le profil et le statut de la profession ;
- Représenter les intérêts des membres d'IFLA et leurs usagers partout dans le monde.

Parmi les initiatives sur lesquelles IFLA travaillera :

- L'accès à un Programme de contenu numérique
- Programme de leadership international
- Advocacy (Plaidoyer) de proximité
- Programme de sauvegarde des héritages culturels en cas de désastre
- Programmes multilingues

Du côté de la Francophonie, un appel a été lancé pour une plus grande contribution francophone et une augmentation de la participation au programme **Mémoire du monde - UNESCO**.

<http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/flagship-project-activities/memory-of-the-world/homepage/>

Prix Bibliothécaire de l'année 2011

Les membres du Conseil, constitué en jury selon les nouveaux règlements, ont étudié les trois dossiers de candidatures proposés. Après analyse et discussion, ils ont retenu par vote secret le choix du candidat 2011.

C'est Martin Poirier, directeur de la bibliothèque Roger-Maltais et Bibliothèque de musique de l'Université de Sherbrooke, qui a été choisi comme lauréat 2011 pour la planification et la gestion du projet de rénovation de la bibliothèque. Pour plus de détails, voir le communiqué en fin du Corpo Clip et sur le site de la CBPQ à la rubrique Prix Bibliothécaire.

Argus

Les administrateurs ont souligné la nouvelle facture de la revue qui

fête ses 40 ans en 2011, mais aussi la richesse du contenu. Ils ont aussi abordé l'évolution de la revue selon le plan d'action proposé par le comité de rédaction- numérisation, etc.

Coopérative de services

Les trois associations ayant un siège social (Asted, BPQ et CBPQ) sont à la recherche de locaux communs en vue de déménager en juin 2012. Les trois directeurs ont confié le mandat de recherche à une agence et ils ont visité divers espaces au cours du mois d'octobre sans toutefois avoir pu faire un choix. Divers facteurs doivent être pris en compte, notamment la localisation et la capacité de payer des organismes.

Une réunion se tiendra le 28 octobre avec les divers partenaires des cinq

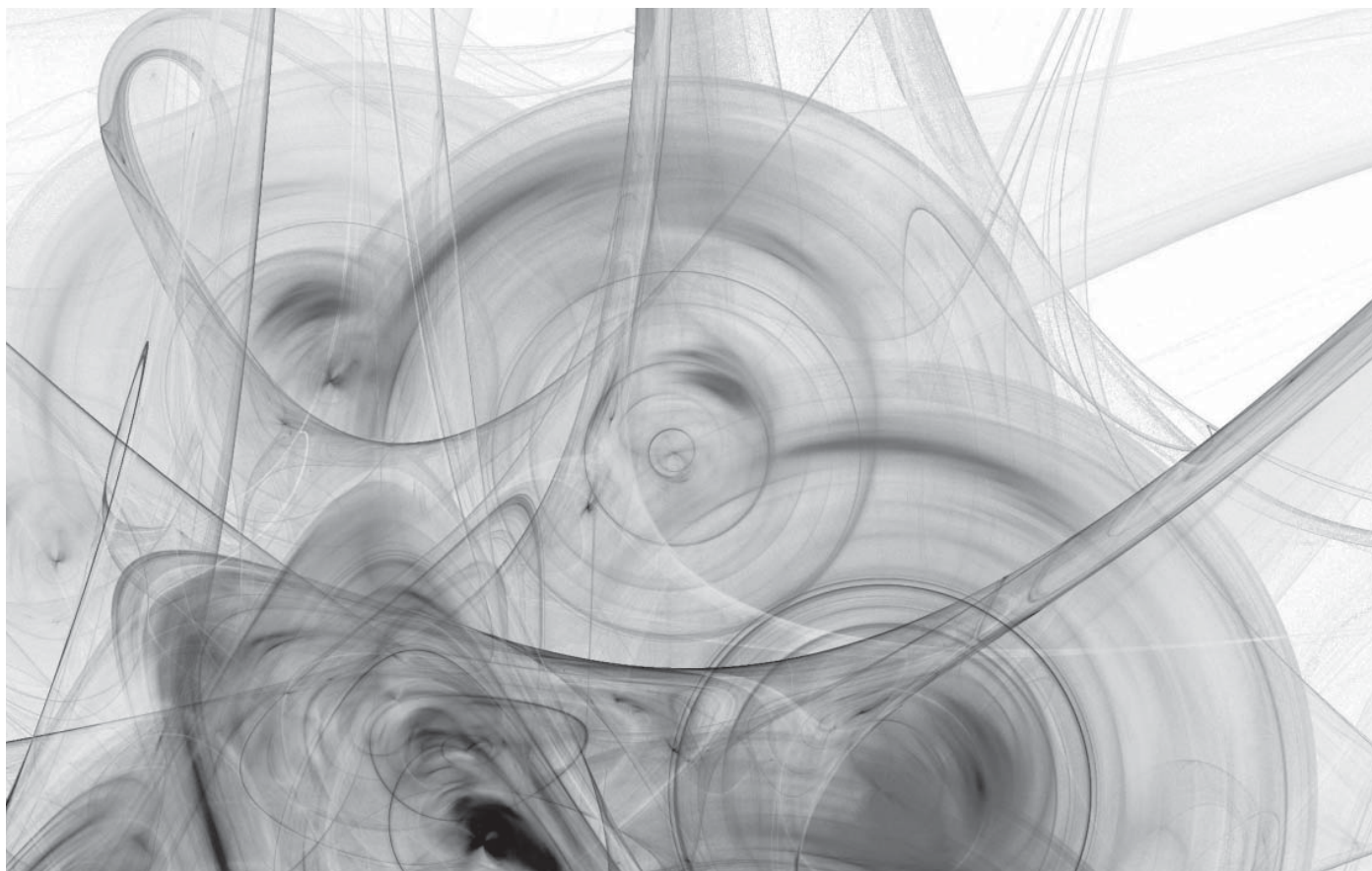
associations signataires de l'entente (APTDQ, Asted, BPQ, CBPQ et SLA) pour évaluer les suites à donner au dossier de regroupement des services.

Vérificateur de la CBPQ

En raison d'une certaine insatisfaction au niveau du travail de vérification effectué par la firme mandatée par la CBPQ durant de longues années, un changement de firme de vérification a été voté au Conseil. Après analyse de trois dossiers de cabinets de vérification, les administrateurs ont arrêté leur choix qui sera rendu public lors de l'assemblée générale du 1^{er} décembre.

Corpo Clip

Nos sincères remerciements à Josée Toulouse qui a assumé la révision et la correction de Corpo Clip depuis 2008.



Nouvelles normes de financement pour les bibliothèques municipales affiliées

La décision du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de ne plus subventionner à compter de 2013 les Réseaux BIBLIO pour les municipalités d'une population de plus de 5 000 habitants rencontre une vive opposition du Réseau.

En réaction, les Réseaux BIBLIO forment des comités de travail en vue d'une préparation de mémoires à soumettre au Ministère. Ils insisteront sur le risque que cette mesure aura, tant sur la qualité des services offerts aux bibliothèques concernées que dans celles situées dans de plus petites municipalités.

Par Régine Horinstein

La bibliothèque Gaston Miron déménage à la Sorbonne nouvelle

La bibliothèque Gaston Miron (BGM) présentement logée à la Délégation générale du Québec à Paris sera sous peu déménagée à l'Université de la Sorbonne nouvelle Paris III. Cette annonce de la ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, met fin au projet de créer un « Espace Québec » qui aurait regroupé la BGM et la Librairie du Québec. Les 17 000 documents actuels de la BGM seront transférés dans la bibliothèque universitaire tout en demeurant la propriété du Québec. La ministre assure que la collection sera plus accessible et plus fréquentée dans sa nouvelle demeure qui abrite aussi une Chaire d'études du Québec contemporain. Il s'agit de la seconde fois qu'un projet de centre culturel québécois est abandonné à Paris.

Par Hélène Gervais

Source : Rioux, Christian, *Le Devoir*, 4 octobre 2011

Lise Bissonnette s'exprime sur le sort de la bibliothèque Gaston Miron

L'ancienne présidente et directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), Lise Bissonnette, se voit désolée de l'abandon du projet « Espace Québec » et du déménagement de la collection de la BGM à la Sorbonne nouvelle. Elle souligne que BANQ a investi des sommes importantes pour mettre à jour cette collection et l'équipement informatique dans l'objectif qu'elle devienne le « noyau de la coopération scientifique entre la France et le Québec » et que ces efforts auront été fournis en vain.

Par Hélène Gervais

Source : Rioux, Christian, *Le Devoir*, 5 octobre 2011

Du côté des associations des milieux documentaires dont fait partie la CBPQ, on déplore la perte du rayonnement de la culture québécoise en France en opposition aux divers centres culturels étrangers présents à Paris. Voir aussi sur le site de la CBPQ la lettre du président Louis Houle à ce sujet

Par Régine Horinstein

Prix TD de littérature canadienne pour l'enfance et la jeunesse

C'est dans un amphithéâtre du Musée des beaux-arts bondé d'auteurs, éditeurs et bibliothécaires que le prix a été remis le 25 octobre à Linda Amyot pour son livre « La fille d'en face ». C'est la première fois que le prix du Groupe TD et le Centre canadien du livre jeunesse (CCLJ) est remis à un roman sans illustrations destiné aux enfants.

Par Régine Horinstein

Source : Communiqué 25 octobre 2011

Lancement du portail des données ouvertes de la Ville de Montréal

Vous êtes invités à le consulter via le lien :

<http://donnees.ville.montreal.qc.ca>

Bibliothèque publique d'Ottawa

La BPO a créé un site web mobile et une application Android dans le cadre de sa seconde phase d'offres de services instantanés de bibliothèque.

La première phase avait été lancée en février avec la mise en service de son application pour téléphone intelligent. Avec la nouvelle application, les usagers peuvent consulter le catalogue, gérer leur compte, télécharger des livres numériques, accéder à des bases de données, s'inscrire à des programmes et trouver une succursale.

La BPO est le plus grand réseau de bibliothèques bilingues en Amérique du Nord et dessert plus de 900 000 résidents.

Par Régine Horinstein

Source : Communiqué 9 août 2011

L'EBSI célèbre ses 50 ans

Montréal, le 1^{er} novembre 2011 - Le 27 octobre dernier, l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal a souligné ses 50 ans en tant que département de l'Université de Montréal par une joyeuse soirée de retrouvailles avec ses diplômés.

La soirée s'est déroulée à l'Agora Morris et Rosalind Goodman du pavillon Jean-Coutu, sur le campus de l'Université de Montréal. Environ 150 diplômés et amis de l'EBSI ont participé au cocktail et au souper qui a suivi. Lors du cocktail, une exposition sur affiches retraçant

les 50 ans de l'EBSI a permis aux participants de découvrir le passé et le présent de leur École.

Le vice-recteur aux études et représentant du recteur de l'Université de Montréal, monsieur Raymond Lalande, a d'abord pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants, suivi de monsieur Gérard Boismenu, doyen de Faculté des arts et des sciences. Enfin, au nom de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), madame Héléne Roussel, directrice générale de la diffusion ainsi que monsieur Benoit Ferland, directeur général de la conservation, ont également souligné ce 50^e anniversaire.

Après le repas, des certificats de reconnaissance ont été remis pour souligner la contribution exceptionnelle de certains acteurs de l'histoire de l'EBSI : Caroline Archambault, Diane Baillargeon, Benoit Ferland, Michel Lévesque et Johanne Perron, chargés de cours pendant 10 ans ou plus, Lisette Morin-Jazouli, adjointe administrative retraitée, Louise Gagnon-Arguin, Marcel Lajeunesse et Paule Rolland-Thomas, professeurs retraités.

L'EBSI remercie les nombreux diplômés qui ont fait de cette soirée un moment d'émotion et de plaisir partagés, ainsi que les commanditaires qui en ont permis le financement : Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, BAnQ, Eureka.CC, OCLC Canada, Irosoft, Proquest et Fondation pour une bibliothèque globale, ainsi qu'Inso-Microboutique pour le prix de présence, le Service des bibliothèques de l'UQAM pour l'arrangement floral et la Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal pour l'affiche sur la recherche documentaire.

Le volet scientifique de cet anniversaire se tiendra dans le cadre du Congrès des milieux documentaires du Québec, lors de l'atelier du 1^{er} décembre 2011 sur le thème « 1961-2011 : 50 ans de formation et de recherche à l'EBSI ».

Par Régine Horinstein

Source : Communiqué EBSI

L'« ebook » va-t-il tuer la bibliothèque Billy d'Ikea ?

Le 10 septembre dernier, l'hebdomadaire économique *The Economist* annonçait que le fabricant et concepteur de meubles Ikea s'apprêtait à remplacer la célèbre bibliothèque Billy par une autre. Selon l'article, l'entreprise voulait remplacer la Billy ayant une profondeur de 11 pouces (28 centimètres) par une plus profonde, soit 15 pouces (38,1 centimètres), permettant ainsi à la bibliothèque de recevoir les beaux-livres ou *coffee-table books*. L'hebdomadaire rapportait que le succès des tablettes numériques et du livre électronique outre-Atlantique serait responsable de la substitution de la Billy d'origine.

Cette information a été reprise par le *Wall Street Journal*, *Time Magazine* et *The Consumerist* avant d'être formellement démentie par Marty Marston, porte-parole d'Ikea. La Billy de 28 centimètres ne disparaît pas, au contraire, il s'agit plutôt d'une toute nouvelle conception qui s'ajoute. Notez que la blogosphère s'est déchaînée contre les médias qui ont repris la nouvelle sans faire de vérification auprès de l'entreprise concernée.

Par Lyne Rajotte

Source : Eric Chalmet, www.latribune.fr,

14 septembre 2011



Dès janvier, la bibliothèque Georges-Vanier consacrera son action uniquement à l'enfance et à la jeunesse

La bibliothèque Georges-Vanier, située sur la rue Workman dans la Petite-Bourgogne, modifie son mandat et se consacrera exclusivement à l'enfance et la jeunesse à partir de janvier 2012. La collection adulte sera répartie dans les bibliothèques Marie-Uguay, Saint-Charles et Saint-Henri, toutes trois faisant aussi partie de l'arrondissement du Sud-Ouest. Georges-Vanier continuera d'offrir des services de base aux adultes dont la réservation des documents via le Web et le retour universel des documents. Cette spécialisation permettra d'offrir des activités d'animation, de formation et du

soutien aux 0 à 13 ans. Éventuellement, il y aura de nouveaux espaces et services pour cette clientèle.

Par Lyne Rajotte

Source : André Desroches, www.lavoixpop.com,

14 septembre 2011



Du nouveau pour les aînés à la bibliothèque

Dès le 13 septembre, la bibliothèque Robert-Bourassa d'Outremont offrira des tablettes de lecture électronique aux abonnés des bibliothèques publiques de Montréal. Quatre appareils sont offerts : deux Sony PRS 600 et deux Cybook Opus. Chaque appareil offre 85 titres pour adultes et adolescents, en français et en anglais. La durée du prêt est de trois semaines, non renouvelable. De plus, pour célébrer la Journée internationale des personnes âgées le 1^{er} octobre, un concours de photographie est organisé. Les aînés sont invités à soumettre une de leurs photographies de voyage et un vote des abonnés déterminera les trois photos qui seront exposées dans la bibliothèque Robert-Bourassa.

Par Lyne Rajotte

Source : www.expressoutremont.com,

10 septembre 2011



Des auteurs québécois poursuivent cinq universités

L'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) et les guildes américaine et australienne des auteurs poursuivent l'Université du Michigan, l'Université de Californie, l'Université du Wisconsin, l'Université de l'Indiana et l'Université Cornell pour un projet de bibliothèque en ligne. Les cinq universités ont acheté environ 7 millions de livres protégés par le droit d'auteur auprès de Google dans le cadre du projet HathiTrust. Les universités plaident qu'il s'agit d'œuvres orphelines, c'est-à-dire que les détenteurs des droits des livres sont inconnus ou n'ont pu être localisés, et les trois associations plaident qu'il s'agit, au contraire, de la plus importante violation des droits d'auteurs de l'histoire. Les

cinq universités devraient débiter la diffusion le 13 octobre prochain.

Par Lyne Rajotte

Source : Radio-Canada.ca avec Agence France

Presse, 12 septembre 2011

Plainte contre HathiTrust

HathiTrust a répondu publiquement à la plainte déposée par la Guilde des Auteurs américaine et d'autres associations. HathiTrust soutient que son action est légale.

Selon HathiTrust, il y a nécessité de numériser maintenant et non dans 70 ans. Cette numérisation n'est pas l'« *activité insouciant caricaturée par l'Authors' Guild* ». Le Projet pour les Œuvres Orphelines agit consciencieusement et en suivant une procédure fixée.

HathiTrust respecterait d'ailleurs avec attention la loi sur le droit de copie américaine, particulièrement sa section 108 qui définit les règles de partage des collections pour les bibliothèques.

Le partage des œuvres protégées est limité aux facultés partenaires et à leurs étudiants, et au rythme d'une page par téléchargement. Le fonds est loin d'offrir toute sa collection au monde entier sous forme de PDF complets comme le clame l'Authors' Guild.

L'Authors' Guild affirme que tous les travaux publiés entre 1923 et 1963 sont protégés par le droit de copie. Toutefois, au moins 100 000 d'entre eux seraient en fait dans le domaine public.

Des bibliothécaires se sont même levés pour contester et expliquer l'action des associations d'auteurs. Ce sera très certainement après de longues procédures que le sort d'HathiTrust sera connu.

Par Karine Lamy

Source : *ActuaLitté*, Xavier Gillard,

16 septembre 2011

La bibliothèque du XXI^e siècle : un projet à bâtir

Une demande de subvention a été déposée au Comité exécutif de la Ville de Montréal dans le cadre du programme de rénovation, d'aménagement et de construction de bibliothèques (RAC) afin d'apporter plusieurs transformations majeures à la bibliothèque de Saint-Léonard, comme la mécanisation des opérations avec l'ajout de stations libre-service permettant l'autoprêt. Steeve Beaudoin de la Direction des affaires publiques et du développement communautaire à l'arrondissement de Saint-Léonard nous informe que le dossier est toujours à l'étude. Plusieurs consultations publiques ont été faites l'année dernière afin de connaître les besoins de la population. L'arrondissement de Saint-Léonard vit un *boom* chez les jeunes enfants et les aînés sont très présents. La bibliothèque rêvée offrira des espaces et des services répondant mieux aux besoins de cette population. « *Dans la bibliothèque du XXI^e siècle, il y a beaucoup d'animation. La bibliothèque n'est plus seulement un lieu de rencontre, elle est un milieu de vie où il y a des activités. On en a déjà, mais on va essayer de pousser ça un peu plus loin* », nous informe monsieur Beaudoin.

Par Lyne Rajotte

Source : www.progresstleonard.com,

8 septembre 2011

Karin Slaughter défend les bibliothèques

La situation des bibliothèques aux États-Unis n'est pas des plus brillantes ces derniers mois, tout comme dans les établissements britanniques : suppressions de postes et des budgets, appauvrissement des collections, renforcement du copyright, etc. L'auteure américaine Karen Slaughter publiera une nouvelle en format numérique qui s'intitulera *Thorn in My Side* et qui sera offerte en vente caritative à partir du 25 août sur Amazon. Aux États-Unis, les profits seront versés exclusivement et en totalité aux bibliothèques du comté de DeKalb en Géorgie, son lieu de résidence, et, en Grande-Bretagne, les

bénéfices reviendront à l'Agence pour la Lecture du Royaume-Uni. L'auteure travaille avec Thomas & Mercer, un des bureaux d'édition d'Amazon Publishing.

Par Lyne Rajotte

Source : Clémentine Baron,

dans www.actualitte.com, 22 août 2011

La bibliothèque de l'UQAT reçoit un prix

Les bibliothèques de l'Université du Québec ont reçu le prix de la qualité et de la productivité de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU). Depuis 2007, les bibliothèques ont instauré un système à la Google, c'est-à-dire un système informatique intégré de gestion de bibliothèque, d'outils de recherche et d'accès à l'information basé sur du vocabulaire libre. L'étudiant se rend sur le site internet de la bibliothèque via l'*outil de découverte* et il accède aux résultats du catalogue à partir de son propre vocabulaire. François de la Chevrotière, directeur de la bibliothèque du Cégep et de l'UQAT, précise que les bibliothèques de l'Université du Québec ont été les premières au Québec et en Amérique du Nord à instaurer ce genre de système en français. Enfin, cet automne, l'UQAT offrira à ses étudiants une collection de 70 000 livres électroniques, majoritairement de langue anglaise.

Par Lyne Rajotte

Source : Krystina Sawyer, www.lafrontiere.canoe.ca,

18 août 2011

La bibliothèque du Congrès connecte son portail d'informations législatives avec Twitter

La bibliothèque du Congrès des États-Unis a bonifié son portail d'information, *Thomas*. Désormais, *Thomas* est connecté à Twitter (@THOMASdotgov). Le principal objectif est de diffuser des alertes sur l'actualité législative en temps réel. De plus, les utilisateurs peuvent ajouter une boîte de recherche pour *Thomas* sur leurs propres sites en copiant le code HTML fourni via le portail. Ensuite, une autre innovation est

la possibilité à l'utilisateur de faire des recherches par sujets entiers et non plus seulement par mots-clés. Finalement, il est possible de partager ses lectures par des liens renvoyant aux différents réseaux sociaux.

Par Lyne Rajotte

Source : Adrien Aszerman, www.actualitte.com,

10 août 2011

L'archiviste d'Internet veut désormais sauvegarder le livre imprimé

Brewster Kahle, un informaticien et entrepreneur âgé de 50 ans, a fondé en 1996 le site *Internet Archive* qui a pour but de sauvegarder chaque page web mise en ligne dans le monde. Il a aussi fondé le projet *Open Library* à l'origine de la numérisation de trois millions de livres disponibles gratuitement sur Internet. M. Kahle s'est maintenant fixé une nouvelle tâche : protéger les livres imprimés en les réunissant dans un entrepôt de Richmond, en Californie. À cet effet, il utilise des conteneurs de marchandises standards qui seront transformés en unité de stockage climatisée pouvant contenir 40 000 volumes chacune. Sans vouloir se substituer à la Bibliothèque du Congrès américain, M. Kahle compare plutôt son projet à l'Arche de Noé végétale des îles Svalbard, en Norvège, un complexe souterrain servant à stocker des millions de graines en provenance du monde entier.

Les livres ne sont pas disponibles pour le prêt, mais servent plutôt d'exemplaires de référence en cas de disparition de la version numérique ou de doutes sur l'authenticité de la copie digitale. À ce jour, 500 000 livres répertoriés par un code-barres sont réunis et l'entrepôt actuel peut en accueillir un million. Son objectif est de rassembler dix millions d'ouvrages, l'équivalent d'une grande bibliothèque universitaire.

Par Lyne Rajotte

Source : Associated Press, www.ledevoir.com,

2 août 2011

Réduction du nombre de bibliothécaires aux États-Unis depuis 20 ans

Andrew A. Beveridge, Sydney Beveridge et Susan Weber publient sur *Oupblog* (blogue de l'Oxford University Press) une étude intitulée *Librarians in the U.S. 1880-2009: an analysis using 120 years of census data*, qui analyse les tendances marquant le monde des bibliothécaires aux États-Unis. Les chercheurs ont observé que :

- Il y a eu un pic dans la progression du nombre de bibliothécaires en 1990 (307 273). Depuis, la profession a connu une baisse d'effectifs atteignant 212 742 membres en 2009. Tout de même, un ralentissement dans cette courbe descendante est observé depuis 2000. « Pour les auteurs de l'étude, le déclin du nombre de bibliothécaires est progressivement enrayé par leur adaptation lente, mais nécessaire, à l'ère de l'Internet avec de nouveaux rôles et modèles. » ;
- Le salaire médian n'a cessé de croître, et ce, plus rapidement que la moyenne des salaires américains (1/3 de plus), passant de 18 516 \$ en 1940 à 40 000 \$ en 2009 ;
- En 1880, 52 % des 636 bibliothécaires recensés étaient des hommes. Aujourd'hui, la profession est exercée à 83 % par des femmes. Fait à noter, les hommes ne représentaient que 8 % en 1930 ;
- Les bibliothécaires sont de race blanche à 89 % alors que la population américaine l'est à 82 % ;
- 86 % des bibliothécaires ont passé au moins quatre années à l'université alors que la moyenne nationale est de 28 % ;
- 42 % des bibliothécaires étaient âgés d'au moins 45 ans en 1950 et en 1990. Aujourd'hui, ce sont 64 % d'entre eux.

Par Lyne Rajotte

Source : Adrien Aszerman, www.actualitte.com,

1^{er} août 2011

Offre *ebook* illimitée en bibliothèque ? Mutualisez plutôt les achats !

Christopher Harris, un bibliothécaire américain, vient de publier une note sur le site *School Library Journal*, dans laquelle il soutient que les bibliothèques devraient acheter des *ebooks* en groupe plutôt que chacune de leur côté afin de faire face aux coûts élevés de tels achats.

Christopher Harris ajoute que bien que la plupart des bibliothèques publiques proposent des *ebooks* de fiction, les plus populaires auprès des lecteurs, il n'en va pas de même pour les bibliothèques scolaires. Il se réfère ainsi au *Common Core State Standards*, qui établit les bases standards des connaissances nécessaires aux élèves pour réussir leur scolarité. Selon cette institution américaine, la moitié des lectures des élèves n'appartient pas à la littérature de fiction.

Si les livres éducatifs occupent une place si importante lors de l'apprentissage scolaire, l'école devient ainsi l'endroit idéal pour constituer une collection d'*ebooks* de ce type, avec le soutien d'un consortium de bibliothèques scolaires.

Par ailleurs, il existerait selon l'auteur un nombre incroyable d'éditeurs travaillant à la numérisation de livres scolaires et l'amélioration de leur distribution.

Par Karine Lamy

Source : ActualLitté, Nathalie Gentaz, 4 octobre 2011

Catalogue Nelligan - 43 bibliothèques au bout des doigts

Les Montréalais peuvent maintenant avoir accès en ligne à plus de quatre millions de documents. Grâce au catalogue Nelligan, la Ville de Montréal a finalisé l'harmonisation des services de son réseau de 43 bibliothèques. Les abonnés peuvent désormais repérer et réserver des documents dans Internet en visitant le site des bibliothèques de Montréal.

Par Karine Lamy

Source : Le Devoir, 1^{er} octobre 2011

La bibliothèque Flammarion disponible sur le Kindle d'Amazon et sur l'iBookstore d'Apple

La PDG de Flammarion, Térésa Cremisi, a indiqué à Livres Hebdo que les livres du groupe seraient disponibles sur le Kindle d'Amazon et l'iBookstore d'Apple. La quatrième maison d'édition de France a signé des partenariats avec les deux géants américains pour rendre sa bibliothèque disponible.

Madame Cremisi explique que cet accord va permettre de « *défendre nos auteurs, d'accompagner de nouvelles manières d'accéder aux livres, de contribuer à la diffusion de la littérature, des idées et de la langue au-delà même des frontières* ».

Par Karine Lamy

Source : RTL.BE, 28 Septembre 2011



L'impact des clichés relatifs aux bibliothèques et aux bibliothécaires

Pascal Siegel, responsable de la politique documentaire et de la chaîne de traitement du document au SCD de Lille 3 a offert une communication sur les clichés lors d'un colloque en Roumanie ayant pour thème la formation des bibliothécaires. Siegel a tenté d'identifier les principaux clichés relatifs aux bibliothèques et aux bibliothécaires et a souligné leurs impacts sur le public mais également sur le personnel de bibliothèques.

Avec l'accord de l'auteur, vous trouverez la présentation à l'adresse suivante :

<http://faceb.viabloga.com/files/Pascal%20Siegel,%20Sinaia,%202011-09-21.pdf>

Par Karine Lamy

Source : Revue Réseau TIC, Lionel Dujol, 27 septembre 2011



Travaux à la bibliothèque de l'Université Laval

Un vaste projet de réaménagement est en cours à la bibliothèque des sciences humaines et sociales du

Pavillon Jean-Charles-Bonenfant de l'Université Laval.

La première étape est maintenant terminée, mais les travaux s'échelonnent sur sept à huit ans et devraient coûter de 70 à 80 millions de dollars.

La directrice de la bibliothèque, Sylvie Delorme, indique que les travaux comprennent l'ajout de nouveaux espaces de travail, de salles de travail collaboratives, des laboratoires en géomatique, une salle d'animation pour la littérature jeunesse pour les étudiants en sciences de l'éducation et de nouvelles salles de projection en cinéma.

Par Karine Lamy

Source : Radio Canada, 22 septembre 2011



Inauguration du quatrième étage revampé de la bibliothèque de l'université Laval

Dans le cadre des travaux de réaménagement, le quatrième étage de la bibliothèque située au pavillon Jean-Charles-Bonenfant a été inauguré dernièrement. Construite il y a 40 ans, la bibliothèque subit actuellement un vaste projet de réaménagement et de mise aux normes du bâtiment. Le projet global élaboré dans une perspective de développement durable vise un réaménagement complet de la Bibliothèque des sciences humaines et sociales ainsi que de la Bibliothèque scientifique. Ce projet est rendu possible notamment grâce au Programme d'infrastructure du savoir du gouvernement du Canada qui a fourni 6,5 M\$.

Par Karine Lamy

Source : L'Appel, 26 Septembre 2011



Bibliothèque de Saint-Constant : Québec est « perplexe »

Le ministère des Affaires municipales du Québec reconnaît le bail signé par la Ville pour la bibliothèque, mais il demeure « perplexe » sur les façons de

faire de la Ville.

Cette dernière a signé avec le Quartier de la gare un bail de 5 ans moins un jour pour ainsi éviter d'avoir à obtenir une autorisation du Ministère.

Au départ, Saint-Constant voulait signer un bail de 25 ans, mais Québec lui avait demandé d'obtenir préalablement l'accord des citoyens, considérant cet engagement à long terme. Plus de 800 personnes avaient alors rejeté le registre qui nécessitait 500 signatures.

Les élus s'étaient tournés vers un bail à court terme plutôt que d'aller en référendum.

Par Karine Lamy

Source : Le Reflet, Hélène Gingras, 28 septembre 2011



Une campagne de dons originale pour la future bibliothèque de Varennes

Jean Roberge, directeur général de l'entreprise Éthanol Greenfield ainsi que le maire de Varennes, Martin Damphousse, ont dévoilé lundi dernier la campagne de dons qui servira à financer en partie la future bibliothèque écoénergétique de Varennes dont la construction est prévue en 2012.

Intitulée *Le Code Net Zero*, la campagne est présentée sous forme d'un roman comportant une préface et six chapitres décrivant les étapes qui mèneront vers la réalisation du projet. « Nous sommes déterminés à construire le tout premier édifice public canadien autosuffisant sur le plan énergétique, un édifice « Net Zéro » a affirmé M. Damphousse.

Une recherche de subventions a mené à un investissement de 2,1 M\$ du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Plusieurs autres montants proviendront du Fonds vert municipal ainsi que de partenariats avec CanmetÉNERGIE, Hydro-Québec et l'Agence de l'efficacité énergétique.

Par Karine Lamy

Source : La Seigneurie, 28 septembre 2011

Vers le livre numérique dans les bibliothèques du Québec

Les bibliothèques du Québec ont enrichi leurs collections virtuelles au fil des années et offrent un espace de plus en plus important aux nouvelles technologies. Certaines vont jusqu'à proposer des tablettes de lecture pour leurs abonnés.

Hélène Roussel, directrice de la diffusion à Bibliothèque et Archives nationales Québec (BANQ) et Guylaine Beaudry, directrice de la bibliothèque de l'Université Concordia notent que cela a un impact sur l'espace en bibliothèque. De son côté, BANQ offre plus de 50 000 ouvrages numériques et l'université Concordia propose 25 tablettes de lecture dans le cadre d'un projet pilote.

La vocation même du personnel des bibliothèques est chamboulée par le numérique. « Le service change complètement, lance Mme Beaudry. C'est de plus en plus difficile d'évaluer la valeur de l'information quand c'est numérique. Il faut aider les étudiants à trouver l'information pertinente et à utiliser les sources de façon convenable ».

L'arrivée du numérique dans les bibliothèques ne signifie pas pour autant la disparition des livres sur les rayons des bibliothèques, assurent Mme Beaudry et Mme Roussel.

Pourtant, l'approvisionnement reste difficile. Les bibliothèques étant en négociation avec des éditeurs à cet effet.

De plus, le numérique soulève l'enjeu de la préservation des écrits dans le temps.

« Ça prend des entrepôts numériques fiables et il faut s'assurer que les fichiers restent visibles à travers le temps alors que les supports évoluent », note Mme Roussel.

Par Karine Lamy

Source : 24h, Sarah Bélisle, 26 septembre 2011

La nouvelle bibliothèque de Magog se dévoile

Accueillis à l'entrée par la mairesse

de Magog et de quelques conseillers, les centaines de visiteurs ont eu le plaisir de découvrir les lieux avant le déménagement des équipements et des 70 000 documents prévu au cours des prochaines semaines, quoique la date d'ouverture officielle n'est pas encore annoncée.

« C'était important d'offrir en primeur aux résidents du quartier une visite de l'endroit », a affirmé avec beaucoup d'enthousiasme la directrice de l'endroit, Diane Boulé.

« De voir un tel engouement de la part de la population est certainement la plus belle récompense que l'on pouvait espérer. Il s'agit sans aucun doute de la plus belle bibliothèque du Québec. J'espère que les citoyens de Magog, mais également des municipalités environnantes, en profiteront au maximum. » a dit la mairesse.

Par Karine Lamy

Source : Le Reflet du Lac, Pierre-Olivier Girard,

26 septembre 2011

11 000 bibliothèques américaines partenaires de Kindle

Amazon a annoncé dans un communiqué de presse la disponibilité de son service d'emprunt en bibliothèque dans 11 000 bibliothèques partenaires aux États-Unis.

Fait à noter, les deux tiers des bibliothèques américaines prêtent déjà des *ebooks*, c'est le partenariat avec Kindle qui constitue la nouveauté. Overdrive, le service partenaire des bibliothèques pour le prêt d'*ebooks* a d'ailleurs annoncé de son côté qu'il rendrait son service compatible avec le Kindle.

Kindle pour les nuls

Le lecteur équipé d'un Kindle doit se connecter à sa bibliothèque. Depuis le site de la bibliothèque, il sélectionne l'ouvrage désiré, puis il est renvoyé vers le site d'Amazon. Il suffit ensuite de cliquer sur le lien correspondant pour pouvoir télécharger son *ebook*. En fonction des bibliothèques, l'*ebook* pourra être lu pendant 7 à 10 jours.

Mais pas la peine d'avoir un Kindle pour pouvoir proposer ce service. Les applications Kindle, disponibles sur toute une gamme d'appareils, pourront aussi profiter de ces fonctionnalités.

Quel intérêt pour Amazon ?

Amazon continue ainsi d'élargir sa base de clients avec une telle approche. Les usagers des bibliothèques non équipés d'une solution Kindle vont y être indirectement et fortement incités, surtout pour ceux qui ne sont pas encore passés au numérique et qui se demandent vers quel acteur se tourner.

Par Karine Lamy

Source : C/N et France, Florent Taillandier,

23 septembre 2011

Grande-Bretagne : rapport « décevant » pour les bibliothécaires

L'Art Council England (ACE) projette de récupérer les responsabilités stratégiques des bibliothèques appartenant au conseil des Musées, Bibliothèques et Archives (*the Museums, Libraries and Archives Council*), en investissant des « fonds relatifs » dans ce secteur.

Dernièrement, l'ACE publiait le rapport *Culture, Knowledge and Understanding: Great Museums and Libraries for Everyone* sur ses projets concernant les bibliothèques britanniques. Ce rapport concerne les projets de l'ACE sur la période 2011-2012, et comprend un chapitre au sujet de l'avenir des bibliothèques, le *Future Libraries Programme*.

Ce chapitre mentionne la volonté de l'ACE de voir les bibliothèques et les musées innover dans leur rapport avec la communauté et de faire un meilleur usage des bénévoles.

Desmond Clarke, un militant pour les bibliothèques, affirme que ce rapport constituait « une grande déception » puisque selon lui, l'ACE tente en réalité de faire des économies en remplaçant les employés par des bénévoles.

Tim Coates, à la tête d'un groupe pour la défense des bibliothécaires, affirme

quant à lui que l'ACE va à l'encontre de la Loi de 1964 sur les musées et les bibliothèques, stipulant que les bibliothèques publiques doivent être organisées en priorité pour le bien de la communauté et non selon les choix du conseil.

Par Karine Lamy

Source : ActualLitté, Nathalie Gentaz,
22 septembre 2011

Accord européen sur la numérisation des œuvres indisponibles par les bibliothèques

Un protocole d'accord européen sur la possibilité pour les bibliothèques de numériser un certain nombre d'œuvres indisponibles vient d'être signé. La Fédération des Éditeurs européens (FFE) est à l'origine de ce dialogue entre les ayants droit et les institutions patrimoniales.

La numérisation se fera sur les conditions des accords volontaires des ayants droit. Les bibliothèques pourront procéder à la numérisation et mettre en ligne les ouvrages dans le respect du droit d'auteur.

Par Karine Lamy

Source : IDBOOX, 22 septembre 2011

Première bibliothèque dans une gare aux Pays-Bas

La gare d'Haarlem, à l'ouest d'Amsterdam, dispose depuis le mois d'août d'une bibliothèque destinée à ceux qui prennent chaque jour le train, la première en Europe, a-t-on appris mercredi auprès de l'association ProBiblio.

« Nous répondons ici à un vrai besoin : les gens n'ont plus le temps de se rendre à la bibliothèque mais veulent quand même lire », a expliqué Mariet Van Breukelen, la responsable du projet.

Plus de 250 personnes se sont déjà inscrites à la bibliothèque qui propose 1 500 livres et magazines. Un abonnement à l'année coûte l'équivalent d'environ 50 \$ et la location d'un seul

livre 3,50 \$.

La gare d'Haarlem, à une vingtaine de kilomètres d'Amsterdam, accueille quotidiennement 38 000 personnes qui se rendent en train à leur travail, selon une porte-parole des chemins de fer néerlandais.

Si cette bibliothèque rencontre du succès, d'autres « bibliothèques à la gare » verront le jour, selon l'association ProBiblio et les chemins de fers néerlandais. Les voyageurs pourront alors restituer les livres empruntés dans n'importe quelle bibliothèque.

Par Karine Lamy

Source : belga/jc 7/7, 21 septembre 2011

Toronto : Volte-face de l'administration Ford

Les bibliothèques publiques de Toronto n'ont plus à craindre les coupures du maire Rob Ford.

Suite à l'annonce de compressions à venir dans l'appareil public, le maire de Toronto a finalement annoncé qu'il n'était pas prêt à fermer des bibliothèques municipales pour éponger le déficit de la Ville, évalué à 774 millions \$ en 2012.

Il s'agit d'une volte-face pour l'administration Ford.

Plus tôt cet été, le frère du maire, le conseiller municipal Doug Ford, avait indiqué qu'il n'hésiterait aucunement à mettre la clé sous la porte d'une bibliothèque.

Cette déclaration avait suscité un tollé ainsi qu'une guerre de mots entre Doug Ford et l'écrivaine Margaret Atwood.

Par Karine Lamy

Source : Agence QMI, 20 septembre 2011

La santé des bibliothèques canadiennes

Les tendances canadiennes sont en faveur d'ouvertures de nouvelles bibliothèques, par exemple à Calgary

pour 175 millions de dollars, à Surrey (Colombie Britannique) pour 36 millions et à Halifax pour 55 millions. Ce sont des indicateurs que le Canada bénéficie d'un soutien politique solide pour les bibliothèques à cause de la bonne santé des finances publiques, et en vue de l'utilisation accrue des ressources des bibliothèques dans l'ère numérique. Selon le rapport d'une recherche du *Canadian Urban Libraries Council*, le prêt moyen au Canada est de 11,3 livres par personne, la visite des sites web a augmenté à 5 par personne (2008-2009), en hausse de 9,7 livres et 1 visite de site web en 2000-2001. Les gouvernements municipaux sont prêts à investir dans les bibliothèques s'ils constatent des retours sur l'investissement pour les citoyens et des résultats tangibles.

Pour décider du niveau de l'investissement, il faut savoir quel est le mandat des bibliothèques – est-ce qu'elles desservent des usagers de revenu modeste, des personnes âgées, des parents et leurs enfants, des nouveaux arrivants, ou bien des lecteurs avides et sophistiqués qui veulent communiquer leur goût pour les livres et les films ? En considérant ce dernier groupe, le logiciel de la compagnie torontoise *BiblioCommons* vise à rassembler les bibliothèques dans les univers sociaux de Facebook et des téléphones intelligents. *BiblioCommons* qui a connu un succès rapide depuis son lancement en 2006, est utilisé dans des bibliothèques de Toronto, Vancouver, Ottawa, Edmonton, New York, Boston et Seattle. Il réinvente la recherche dans le catalogue en ligne et ajoute des fonctions de réseautage social. Selon son fondateur, un ensemble de bibliothèques peut jouir d'un nombre plus important d'usagers qu'une seule bibliothèque.

Par Ekaterina Valkova

Source : "Who Cares About Libraries", John Geddes,
Macleans.ca, 29 août 2011

La Grande Bibliothèque lance son année manga

La Grande Bibliothèque a donné officiellement le coup d'envoi à son

année consacrée à la bande dessinée japonaise avec le vernissage de ses deux expositions : *Manga - L'art du mouvement* et *Raconte-moi un manga*.

Tandis que la première regroupe quelques-unes des œuvres majeures des artistes du manga, la seconde propose une définition du genre.

La ministre de la Culture, Christine Saint-Pierre, et le consul général du Japon par intérim, Takanari Kakuda, ont assisté à l'événement privé.

En plus de ces événements, la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) propose nombre d'activités durant les prochains mois autour de ce thème. Des ateliers, des camps de jour, des rencontres et des conférences aborderont le manga dans tous ses états.

Par Karine Lamy

Source : Radio-Canada.ca avec Presse canadienne, 19 septembre 2011



Philippe Sauvageau honoré

Philippe Sauvageau a reçu le prix d'honneur 2011 de la société des relations internationales de Québec pour sa contribution à la création de plus de 150 bibliothèques dans la province. Ce prix lui a été remis pour souligner l'ensemble de sa carrière.

Par Héléne Gervais

Source : Fournier, Luc, *Le Soleil*, 9 octobre 2011



Bibliothèque numérique à l'UEH

L'Université d'État d'Haïti (UEH) est maintenant dotée d'une bibliothèque numérique qui servira aux quelques 15 000 étudiants, chercheurs et professeurs de l'UEH. Elle est située dans un espace de plus de 100 m², construite selon les normes antisismiques et anticycloniques internationales et ses 60 postes informatiques donnent accès à des milliers de périodiques et des millions d'articles scientifiques. Pour le président de Bibliothèques Sans Frontières (BSF), Patrick Weil, la création de cette

bibliothèque est une réponse rapide à des besoins criants et son organisation souhaite continuer à collaborer avec l'UEH pour revaloriser les bibliothèques du pays qui ont été grandement détériorées lors du séisme du 12 janvier 2010. M. Deshommes, vice-recteur à la recherche de l'UEH, croit que cette bibliothèque numérique est une étape importante pour la valorisation des bibliothèques et de la science de la documentation dans le pays. Un projet de bibliothèque virtuelle haïtienne est aussi envisagé.

Par Héléne Gervais

Source : Smith Sanon, John, *Le Nouvelliste*,

4 octobre 2011



L'auteur Patrick Senécal, porte-parole de la Semaine des Bibliothèques publiques

L'édition 2011 de la Semaine des bibliothèques publiques qui s'est déroulée de 15 au 22 octobre a de nouveau fait appel à l'écrivain et scénariste Patrick Senécal pour agir en tant que porte-parole. Pour lui, les bibliothèques publiques sont des « outils de diffusion extraordinaires » pour les auteurs et c'est avec joie qu'il a accepté de les représenter. Le public ciblé par cette édition était les hommes qui utilisent moins les bibliothèques publiques que d'autres tranches de la population. L'objectif des organisateurs était d'attirer l'attention afin d'atteindre une augmentation de 100 000 nouveaux abonnés en trois ans. Selon Patrick Senécal, il est faux de croire que les hommes lisent moins que les femmes, mais il est vrai qu'ils lisent moins de romans. Il insiste sur le fait que les bibliothèques publiques sont souvent des milieux à la fine pointe de la technologie qui contiennent des encyclopédies, des manuels, des journaux, des magazines et plus encore. Il demande aux hommes d'aller voir les nouvelles bibliothèques qui ne correspondent plus aux vieux stéréotypes poussiéreux.

Par Héléne Gervais

Source : Bornais, Marie-France, *Le Journal de Québec*, 8 octobre 2011

Assemblée générale du RCDR à l'Université du Québec en Outaouais

Les 6 et 7 octobre derniers, l'assemblée générale annuelle du Réseau canadien de documentation et de recherche (RCDR), accueillie par l'Université du Québec en Outaouais (UQO), a rassemblé les directeurs des bibliothèques universitaires canadiennes. Le RCDR vise à acquérir du contenu et des licences d'utilisation pour permettre de renforcer la capacité de recherche des universités canadiennes, particulièrement pour ce qui est du contenu électronique. Pour la première fois cette année, une rencontre entre le Sous-comité des bibliothèques de la CRÉPUQ (directeurs des bibliothèques universitaires québécoises) et l'Ontario Council of University Libraries (directeurs des bibliothèques universitaires ontariennes) a eu lieu. L'objectif de cette rencontre extraordinaire était d'échanger sur de possibles collaborations entre ces deux organismes.

Par Héléne Gervais

Source : UQO, uqo.ca, 3 octobre 2011



La Conférence des directeurs des bibliothèques nationales européennes élit un nouveau président

La conférence des directeurs des bibliothèques nationales européennes (CENL) a élu Bruno Racine, président de la Bibliothèque nationale de France, à sa tête. La CENL a pour but de soutenir les bibliothèques nationales d'Europe en plus d'offrir un service en ligne appelé « The European Library » qui donne un accès aux ressources bibliographiques numériques des bibliothèques nationales dans 35 langues. Elle est aussi responsable de la bibliothèque numérique européenne créée en 2008 (Europeana).

Par Héléne Gervais

Source : la-croix.com, 7 octobre 2011



Nouvelle bibliothèque à Saint-Alphonse-Rodriguez

La nouvelle bibliothèque de la municipalité de Saint-Alphonse-

Rodriguez fut inaugurée le 2 octobre dernier avec la participation du maire Desnoyer, du conseil municipal, d'employés de la municipalité ainsi que plus de 70 invités et bénévoles. La nouvelle bibliothèque est déménagée dans de nouveaux locaux qui permettent d'offrir un service mieux adapté aux personnes à mobilité réduite et aux enfants. De plus, une offre de services améliorée comprend maintenant un millier de volumes ajoutés à la collection, des heures d'ouvertures en soirée et le samedi, un environnement informatique offrant un accès à Internet haute vitesse ainsi qu'un service d'impression et des formations de base sur des logiciels. La bibliothèque est également finaliste aux Grands Prix Desjardins de la culture de Lanaudière.

Par Hélène Gervais

Source : action.com, 7 octobre 2011

Les bibliothèques publiques peuvent-elles être freemium* de l'édition numérique ?

*modèle économique associant une offre gratuite, en libre accès, et une offre « Premium », haut de gamme, en accès payant.

L'auteur de cet article propose une nouvelle façon pour les bibliothèques publiques de continuer de contribuer à la « chaîne de valeur économique » du monde de l'édition dont elles ont toujours fait partie, tout en s'insérant dans la tendance du livre numérique. Il suggère la mise en place d'abonnements à long terme de bibliothèques publiques à des plateformes numériques qui donneraient un accès illimité aux ressources pour les usagers tout en permettant aux bibliothécaires de continuer de « pratiquer une médiation active » des œuvres littéraires. Ceci permettrait de se séparer des DRM (digital rights management) qui attachent une date d'expiration aux titres numériques achetés par les particuliers et les bibliothèques. Pour l'auteur, ce modèle d'exploitation du livre numérique basé sur ce qui existe déjà dans le monde académique permettrait une viabilité économique

du monde de l'édition et assurerait un accès augmenté à l'information pour la population en général.

Par Hélène Gervais

Source : www.bibliobsession.net, 7 octobre 2011

Le livre est mort, vive le livre !

Cet article est une traduction qui est originalement parue dans le *School Library Journal* en janvier 2010 dans lequel l'auteur fait le constat que « l'apocalypse » du livre n'est pas près de se produire. Selon John Green, la plateforme de distribution d'un récit n'est qu'un moyen mais pas une fin en soi. Il affirme que l'aspect le plus important de la lecture est de laisser le lecteur être un acteur de la création du récit en construisant l'histoire dans son imaginaire. Il insiste sur le rôle grandissant que les bibliothécaires devront jouer dans la diffusion de la littérature auprès de la population afin de démêler le bon du médiocre dans l'offre croissante de publications, autant sur papier que sur plateforme numérique. S'il est conscient que le monde de l'édition est en profond changement et continuera de l'être dans l'avenir, John Green est convaincu que les auteurs de qualité trouveront toujours leur public d'une façon ou d'une autre et il compte sur les bibliothécaires pour les y aider.

Par Hélène Gervais

Source : Green, John, www.booksmag.fr,

29 septembre 2011

Des bornes Allô prof dans les bibliothèques publiques

Les bibliothèques de la Ville de Montréal et le service d'aide aux devoirs Allô prof s'allient pour offrir des services conjoints. Les approches complémentaires des deux organisations permettront aux élèves qui fréquentent les bibliothèques publiques pour y faire devoirs et travaux scolaires d'avoir accès aux services d'Allô prof en utilisant des bornes interactives pour contacter leurs intervenants. Depuis 2010, les bibliothèques de Montréal offraient déjà

le service en ligne SOS DEVOIRS qui propose des références bibliographiques sur une multitude de thèmes pouvant faire l'objet de travaux scolaires. L'association de ces deux services dans un même endroit aidera à rejoindre un plus grand nombre d'élèves, le tout dans l'objectif général de contrer le décrochage scolaire. La première borne interactive Allô prof a été implantée dans le quartier Pointe-Saint-Charles à la fin du mois d'octobre, à la grande joie d'enseignants et de responsables de bibliothèques.

Par Hélène Gervais

Source : Colleu, Mélanie, Agence QMI, 5 octobre 2011

Privatisation des bibliothèques en Californie

Un projet de loi en Californie permet aux compagnies privées d'acheter des bibliothèques publiques afin d'alléger les impôts des contribuables. Le parti démocrate s'oppose à la privatisation en argumentant que ce n'est pas une mesure économique, parce que les compagnies, en tant que livreurs des services de bibliothèques, vont imposer de nouveaux impôts et vont en plus réduire la qualité des services. Les gouvernements locaux sont les mieux placés pour prendre une décision de privatisation car ils sont rapprochés des résidents.

Par Ekaterina Valkova

Source : MercuryNews.com, The Associated Press,

8 octobre 2011

L'avenir des livres et des bibliothèques

La révolution du livre électronique entraîne la modification de la chaîne du livre. L'existence de certaines maisons d'édition et de librairies est menacée par cette nouvelle forme de livre : des auteurs utilisent Amazon pour faire de l'autopublication, J. K. Rowling a même lancé son propre magasin de livre électronique ! Pour leur part, les bibliothèques sont dans une phase de transformation – elles sont appelées à fournir plus de services électroniques afin de survivre (c'est le cas des

bibliothèques en Grande-Bretagne). Les fournisseurs de livres électroniques s'adaptent aussi au marché. En septembre, Amazon a lancé un nouveau programme d'emprunt de ses livres dans les bibliothèques américaines grâce à OverDrive. Imaginons le futur : dans quelques années, le prix des lecteurs électroniques diminuera et il sera possible de recevoir de nouveaux services, peut-être aussi des Kindle gratuits à l'adhésion au « Amazon Prime » ? Cela tuerait la compétition, et si les lecteurs deviennent si abordables, quel sera l'avenir des bibliothèques ? On peut prédire des consolidations des succursales, une augmentation des budgets pour l'achat des médias électroniques ainsi que l'émergence des coopératives régionales utilisant des banques de données électroniques multiétatiques. Et si Amazon instaurait de l'abonnement de type Netflix pour offrir une consommation prédéfinie de livres par mois ? Est-ce que les bibliothèques se transformeront d'institutions qui prêtent des objets tangibles et perpétuels en institutions qui s'occupent des matières consommables avec date d'échéance ?

Par Ekaterina Valkova

Source : ZDNet, Jason Perlow, le 8 octobre 2011



Bibliothécaire à la retraite

Barbara Clubb, la bibliothécaire en chef d'Ottawa, prendra sa retraite en décembre prochain après une carrière de 40 ans où elle a occupé divers postes : bibliothécaire à l'Université du Manitoba, consultante pour le gouvernement de l'Alberta ainsi que directrice des bibliothèques gouvernementales d'Ontario. En tant que directrice du réseau des bibliothèques publiques d'Ottawa, elle a supervisé la construction de deux nouvelles bibliothèques ainsi que plusieurs rénovations. Son plus grand succès professionnel est sûrement la fusion de différents systèmes municipaux de la capitale dans le réseau des bibliothèques publiques existant, qui a eu pour résultat une augmentation de 60 % de la circulation pendant les dix années de fonctionnement. Les bibliothèques d'Ottawa est le réseau

bililingue de bibliothèques le plus grand en Amérique du Nord, avec des technologies de pointe et une croissance continue. Barbara Clubb a gagné des prix pour ses réalisations, incluant le prix de la Canadian Library Association en 2007 pour des services exceptionnels en bibliothéconomie.

Par Ekaterina Valkova

Source : David Reevely, The Ottawa Citizen,

le 5 octobre 2011



Achat ou emprunt de livres ?

Les lecteurs avides sont confrontés au dilemme : acheter ou emprunter des livres ? Les auteurs et les librairies profitent de l'achat de livres, de même que les acheteurs qui ont le plaisir d'ajouter un titre à leur bibliothèque personnelle où il sera toujours disponible. D'un autre côté, l'emprunt de livres aux bibliothèques est gratuit, écologique, et à cause du respect des dates de retour, on finit par lire plus de livres ! En utilisant les bibliothèques, les clients démontrent leur soutien envers cette institution démocratique menacée par la crise économique américaine. Il ne faut pas oublier que la question d'achat ou d'emprunt se pose aussi au sujet de livres électroniques !

Par Ekaterina Valkova

Source : Dave Astor, HuffPost, le 28 septembre 2011



Un livre de Mark Twain retourne sur les rayons

Le livre de Mark Twain « Eve's Diary » (version satirique de l'histoire d'Adam et Ève) est de retour sur les rayons de la bibliothèque publique de Charlton, Massachusetts, après en avoir été retiré en 1906. Des illustrations d'Ève, nue, avaient alors outré un usager de la bibliothèque. Un siècle plus tard, un autre usager a signalé au directeur de la bibliothèque la publication d'un article au sujet du livre interdit. Une copie de la première édition sera en exposition pendant une semaine.

Par Ekaterina Valkova

Source : Global Post, 26 septembre 2011

Les méfaits de la censure

Un événement annuel aux États-Unis, la « Semaine des livres interdits » (*Banned Books Week*), permet aux bibliothèques, librairies et écoles de célébrer la liberté de lire qui est définie dans la première clause de la constitution américaine. Il arrive que des œuvres littéraires dont le contenu est considéré inapproprié pour des raisons religieuses, morales ou politiques, soient contestées par des usagers des bibliothèques. Malheureusement, les bibliothécaires les retirent parfois des rayons. Ainsi donc, les gens qui comptent sur les bibliothèques pour trouver des livres, de l'information ou pour développer un sentiment d'appartenance sont privés de leur droit démocratique. Les collections des bibliothèques doivent être variées tout comme les communautés desservies. Même si certaines opinions ne sont pas partagées par la majorité, les professionnels des bibliothèques ne doivent pas limiter l'accès des usagers à ces opinions divergentes. Le livre le plus contesté aux États-Unis est l'album de Peter Parnell et Justin Richardson « *And Tango Makes Three* », à cause de son point de vue religieux et de l'homosexualité dont il y est question.

Par Ekaterina Valkova

Source : Molly Raphael, Président de l'ALA, Huff Post,

22 septembre 2011



Présidence canadienne de l'IFLA

Ingrid Parent, bibliothécaire académique de l'University of British Columbia (UBC), est la nouvelle présidente de l'IFLA après avoir servi comme présidente-désignée pendant deux ans. Elle devient ainsi la première présidente canadienne de l'IFLA. Mme Parent avait obtenu son diplôme en histoire de l'University of British Columbia dans les années 70. En tant que bibliothécaire à l'UBC, elle a initié l'ouverture d'un nouveau centre de numérisation. Le problème global défini par Ingrid Parent, c'est de trouver de l'argent pour le maintien des bibliothèques. Pour ce faire, les bibliothèques doivent démontrer la valeur qu'elles apportent à la communauté globale - ce qui est

stipulé dans le plan stratégique que le nouveau président va réaliser durant son mandat. Un des mandats actuels de l'organisation est la restructuration des bibliothèques détruites par le tremblement de terre en Haïti en 2010. Mme Parent est convaincue que les bibliothèques représentent un concept ancien qui ne peut pas disparaître, ainsi, la devise de sa présidence sera : « Les bibliothèques : pouvoir pour le changement ».

Par Ekaterina Valkova

Source : "UBC Librarian Assumes Worldwide Role",
Kimiya Shokoohi, *The Vancouver Courier*,
31 août 2011



Bibliothèques vivantes

Tout comme la bibliothèque de Coquitlam (Colombie Britannique) qui a introduit en 2008 un programme d'emprunt d'individus qui se démarquent par leur religion, statut social ou expérience particulière, la nouvelle bibliothèque de Surrey (même province) va élargir sa collection de prêt en ajoutant 20 bénévoles comme « des personnes à emprunter » pour des séances de questions et réponses d'une heure. Le but de ce projet, inspiré d'une initiative danoise de l'an 2000, est de casser les préjugés, mais aussi de changer l'attitude envers les bibliothèques afin qu'elles soient perçues comme des institutions palpitantes, des sources d'information variées et des endroits essentiels pour une communauté. Des programmes comme celui des livres vivants et des clubs de lecture sont des approches dynamiques vers la littérature ; ils représentent les avantages des bibliothèques modernes, tout comme les livres électroniques et les nouveaux espaces attrayants et ergonomiques.

Par Ekaterina Valkova

Source : Fan-Yee Suen, *CTV News.ca*, 28 août 2011



« Les bibliothécaires vengeurs »

L'agence de presse AP a révélé que la CIA, agence centrale de renseignement américaine, opérait une cellule appelée « *Open Source Center* » qui surveille les

différents forums de discussions et les médias locaux.

Depuis 2009 cette cellule a commencé à suivre les réseaux sociaux, plus particulièrement Twitter et Facebook. Les membres de la cellule sont surnommés « Les bibliothécaires vengeurs ». On peut se poser la question si les bibliothécaires américains sont heureux du rapprochement fait avec leur pratique de veille.

Cette surveillance des citoyens par les services de renseignement inquiète au plus haut point le *Center for Democracy and Technology*.

Par Régine Horinstein

Source : *Le Nouvel Observateur*, 7 novembre 2011



La communication scientifique et le numérique

Lavoisier librairie vient d'annoncer la parution du livre « *La communication scientifique et le numérique* » de Guylaine Beaudry, présidente sortante de la CBPQ.

Ancré dans l'histoire de l'édition scientifique, *La communication scientifique et le numérique* dévoile les enjeux du numérique. Il analyse les mutations sociales, économiques et organisationnelles des champs éditoriaux scientifiques du livre et de la revue.

Guylaine Beaudry est titulaire d'un doctorat en histoire du livre de l'École pratique des hautes études.

Pour plus de détails et commander :

<http://www.lavoisier.fr/livre/h3133.html>



par Régine Horinstein

20 - 24 janvier 2012

Dallas, Texas
ALA Mid-Winter
<http://www.alamidwinter.org/>

1 - 4 février 2012

Toronto
OLA Super Conference
Innovation, Imagine, Innovate, Impact
http://www.accessola.org/ola_prod/OLAWEB/Super_Conference/Welcom/OLAWEB/Super_Conference/Welcom.aspx

Formations de la CBPQ

Activités de Février et complément de mars
Voir sur le site en janvier

9 mars 2012

Le « branding » des bibliothèques ou comment faire sa marque

30 mars 2012

Les réseaux sociaux au service des bibliothèques

Nominations

par Régine Horinstein

Prière d'envoyer
vos suggestions à
dg@cbpq.qc.ca

Monsieur Martin Poirier, lauréat du prix « Bibliothécaire de l'année » 2011



Le 20 octobre 2011, les membres du Conseil d'administration de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec ont retenu la candidature de M. **Martin Poirier** au titre de « Bibliothécaire de l'année » 2011.

Monsieur Poirier a consacré une année à la planification et à la gestion du projet de rénovation de la Bibliothèque Roger-Maltais de l'Université de Sherbrooke qui est la bibliothèque principale desservant cinq facultés, avec une collection de 500 000 documents sur trois étages.

La particularité du projet réside dans le fait qu'il ne devait au départ servir qu'à éliminer l'amiante de l'édifice et à rénover le système de ventilation. Grâce à sa ténacité, M. Poirier a réussi à convaincre les décideurs de rénover l'édifice en y ajoutant une plus-value pour les clientèles en repensant l'aménagement de la bibliothèque universitaire pour la rendre digne du 21^e siècle.

À titre de chargé du projet, il a assuré les liens entre les responsables du Service des immeubles, les architectes et l'entrepreneur responsable du chantier. Il a coordonné l'ensemble des activités de déménagement des collections et du personnel et entretenu la communication de l'évolution du projet à la communauté universitaire sur une base régulière. Tout au long du projet étalé sur une année (mars 2010-11 mai 2011) M. Poirier s'est

démarqué par son sens de l'organisation, sa diplomatie et sa vision de la nouvelle bibliothèque.

Trois étapes ont balisé le projet :

- Le volet Communication
- Le volet élagage et déménagement
- Le volet Nouveaux espaces

Communication

Une stratégie de communication sur imprimés et web a été développée par M. Poirier, de concert avec l'équipe du Service des communications et du Service des bibliothèques et archives. Le slogan « La bibliothèque se met à la page ! » a été choisi.

Élagage et déménagement

Évaluation des documents pour élagage et transfert des collections dans une autre bibliothèque en étroite coordination avec le calendrier de rénovation des lieux.

Nouveaux espaces

Planification de nouveaux espaces en réponse aux besoins de la communauté universitaire et du personnel ainsi que réaménagement de la bibliothèque afin de l'adapter aux nouvelles réalités de travail des étudiants. Ainsi, entre autre, un laboratoire de formation documentaire a été ajouté ainsi qu'une salle de travail polyvalente

La méthodologie développée lors de ce projet, comprenant le déménagement des collections, le calcul des espaces requis, la réflexion sur la conception de nouveaux espaces et le maintien d'une communication efficace avec les divers intervenants, est un exemple de modèle transférable à toute bibliothèque appelée à réaliser un réaménagement de ses espaces.

En conclusion, M. Poirier a su démontrer le rôle essentiel d'un bibliothécaire à titre de partenaire indispensable dans tout projet de rénovation ou de construction de bibliothèque.

M. Poirier est depuis 2006 directeur de la Bibliothèque Roger-Maltais (Sciences humaines) et Bibliothèque de musique à l'Université de Sherbrooke. Il a à son actif plusieurs publications dont un recueil de poésie « Les matins carnivores » aux Éditions Triptyque, 2002 qui lui a valu d'être Finaliste au Grand prix du livre de la ville de Sherbrooke (création littéraire) et le Prix Gaston-Gouin de l'Association des auteurs des Cantons de l'Est.

Le prix « Bibliothécaire de l'année » a été établi en 2003 à la suite d'une résolution adoptée en assemblée générale par les membres de la CBPQ.

Il a été remis la dernière fois en 2008 à Madame Lise Thériault de la bibliothèque de Sainte-Thérèse. De 2009 à 2010, il a fait relâche à l'occasion du 40^e anniversaire de la CBPQ qui a remis à cette occasion des prix Reconnaissance à sept professionnels s'étant distingués dans leurs milieux respectifs.

Le prix vise à mettre en valeur la profession de bibliothécaire en soulignant les réalisations exceptionnelles d'un membre de la CBPQ. Il consiste en une plaque honorifique, un cachet de 500 \$, une participation gracieuse au congrès annuel, ainsi que les frais d'adhésion annuelle à la Corporation, soit une valeur de plus de 1 000 \$.